



Commune de TONNERRE

Remarque  
 Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.  
 Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcies.

**LEGENDE**

- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
- + - Limite communale
- Cours d'eau, Canal, Plan d'eau

**CLASSES D'ALEA**

- Aléa fort (H>1m) et/ou (V>0.5m/s)
- Aléa moyen (0.5m<H<1m) et (V<0.5m/s)
- Aléa faible (H<0.5m) et (V<0.5m/s)

**LAISSES DE CRUES**

138.34m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'événement

**COTES INTERPOLEES**

139.31m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
---------	--

C	Mars 2006	TROISIEME DIFFUSION	
B	Sept 2004	DEUXIEME DIFFUSION	
No.	Date	Désignation et Position	Visa
MODIFICATIONS			

ÉCHELLE 1:5000

0 50 100 200 300 400 500 METRES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

ETUDE HYDRAULIQUE

Cartographie des Aléas  
 Commune de TONNERRE

	Rapport n°: 870058 Septembre 2004	Dessin n°: 1A
--	--------------------------------------	------------------